

Le Tiers-Ordre au Petit Séminaire



L s'agit d'une fraternité érigée dans un petit Séminaire de France. Un de ceux qui en ont vu la fondation et le progrès en fait l'histoire dans une page dont la lecture est édifiante autant qu'instructive. La voici.

« Elle est bien jeune encore cette fraternité, car elle ne date que de la fin d'octobre 1901 ; elle n'est donc pas même âgée de deux ans. Il faut dire pourtant qu'avant cette époque, elle avait eu déjà une première naissance malheureusement suivie de mort. En 1898, le R. P. M.-B. vint au séminaire prêcher une retraite au début de l'année scolaire. Désirant laisser un souvenir de son passage et perpétuer en quelque sorte le bien qu'il avait fait, il résolut d'établir une fraternité. Il vint donc à l'étude et dans une courte séance indiqua sommairement le but et la règle du Tiers-Ordre, proposant à tous les élèves âgés de plus de quatorze ans de s'affilier à cette congrégation. Sa parole chaude et convaincante aidée par la grâce de Dieu et par l'enthousiasme qui s'empare des enfants et même des jeunes gens, surtout après une retraite, porta des fruits merveilleux. Ce fut comme une pêche miraculeuse : une quarantaine d'élèves demandèrent à être tertiaires et furent admis à la vêtue. Malheureusement l'enthousiasme dura peu ; il s'éteignit presque aussi vite qu'il s'était allumé. D'ailleurs rien n'avait été prévu pour organiser une fraternité, on avait admis indistinctement tous ceux qui s'étaient présentés, compromettant ainsi le succès de l'œuvre, et l'on ne fit rien dans la suite pour maintenir ce qui avait été fondé. Bref, au bout de quelques semaines, le séminaire qui croyait avoir une fraternité se trouva fort étonné de n'avoir pas même de tertiaires après en avoir possédé un si grand nombre.

« L'œuvre était donc entièrement à refaire : ce fut la tâche qu'entreprit le R. P. E. Instruit par l'expérience de son prédécesseur, le R. P. E. ne procéda pas comme lui. Au lieu de parler du Tiers-Ordre à la fin de la retraite et à la hâte, il vint entre les exercices nous donner sur ce sujet quelques petites conférences à l'étude. Il expliqua bien les règles du Tiers-Ordre, les obligations de ses

membres
nous proc
périeur et
minaires
vêtue au
partie du
capables
fut très n
avoir cons
devenir te
peu près
tituée ave
losophie,
petite fam
du petit S

« Son or
l'organisat
règle du T
la vie d'é
tent en pa
maine un
rendre très
déterminés
plus haut,
pourvu qu
être pieux
ciples et ét
dresser aus
caractérisé
pas seulem
cation spéc
mais pour
mun la pr
séminaire c
ble à tous,
ont besoin
professeurs
devait pas
dans le sér